



Alain JUSTE
Président de
l'Institut Français des
Huiles Végétales Pures

1



une HVP de
qualité CARBURANT

Végétole ®

2



**Des véhicules adaptés à
l'HVP de
qualité CARBURANT**

***Végétole* ®**

3



La « CHARTRE HVP » pour obtenir l'autorisation de l'HVP en FRANCE.

4



**Des collectivités publiques
qui font rouler leurs
véhicules à l'HVP de
qualité CARBURANT
Végétole®**